



GRAND PRIX DES PETITS BOLIDES

REGLEMENT INTERIEUR DE LA SAISON 2024/25

Article 1 :

Le club de RENNES Paul Bert Echecs organise son 18^{ème} GRAND PRIX DES PETITS BOLIDES dans ses locaux au 30 bis, rue de Paris à Rennes.

Tournois internes et homologués FFE ou FIDE, ouverts aux jeunes nés après le 31/12/2003 sans condition de Elo.

Des invitations individuelles sont faites ponctuellement à des jeunes joueurs licenciés extérieurs au club de RENNES Paul Bert Echecs sous certaines conditions de Elo et dans la limite d'un tiers de jeunes licenciés extérieurs au club de Rennes, un tiers maximum des joueurs d'autres clubs peuvent ainsi participer.

7 tournois organisés du 12/10/2023 au 29/03/2025.

Article 2 :

Les règles du Jeu sont celles actuellement en vigueur à la FIDE, la partie est nulle si la position est telle que l'adversaire ne peut mater le roi du joueur par une suite de coup légaux.

2 types de tournois sont organisés.

Les appariements se font au Système Suisse intégral.

Article 3 :

Cadence : 12mn + 3s/cp cadence Fischer

Nombre de rondes : 5

Les parties des «Petits Bolides» sont comptabilisées pour les classements Elo Rapide FFE. Les parties des «Bolides» sont comptabilisées pour les classements Elo Rapide FIDE et FFE.

Article 4 :

Inscriptions et Vérification des licences : le jour des tournois de 9h10 à 9h25.

Il est demandé de se préinscrire en ligne sur le site du club au plus tard la veille (avant 20h00) des dates indiquées pour la bonne organisation des tournois.

Les joueurs extérieurs au club autorisés doivent contacter obligatoirement l'organisateur par courriel christian.bleuzen@kmel.bzh

Pour le tournoi «Bolides», seules les inscriptions prises la veille du tournoi sont acceptées.

Pour les inscriptions après 9h25, les joueurs sont appariés à partir de la 2^{ème} ronde.

Date et heure des rondes 1 des différents tournois

Sous réserve des conditions sanitaires en vigueur aux dates concernées.

Petits Bolides T1 : 12/10/2024 à 9h30 - Homologation FFE n°64472

Bolides T1 : 12/10/2024 à 9h30 - Homologation FFE n°64480

Petits Bolides T2 : 16/11/2024 à 9h30 - Homologation FFE n°64473

Bolides T2 : 16/11/2024 à 9h30 - Homologation FFE n°64481

Petits Bolides T3 : 07/12/2024 à 9h30 - Homologation FFE à venir

Bolides T3 : 07/12/2024 à 9h30 - Homologation FFE à venir

Petits Bolides T4 : 18/01/2025 à 9h30 - Homologation FFE à venir

Bolides T4 : 18/01/2025 à 9h30 - Homologation FFE à venir

Petits Bolides T5 : 01/02/2025 à 9h30 - Homologation FFE à venir

Bolides T5 : 01/02/2025 à 9h30 - Homologation FFE à venir

Petits Bolides T6 : 15/03/2025 à 9h30 - Homologation FFE à venir

Bolides T6 : 15/03/2025 à 9h30 - Homologation FFE à venir

Petits Bolides T7 : 29/03/2025 à 9h30 - Homologation FFE à venir

Bolides T7 : 29/03/2025 à 9h30 - Homologation FFE à venir

Les parties ne sont pas supervisées.

Le délai de forfait est fixé à 10 minutes.

L'utilisation du "Bye" n'est pas autorisé dans les différents tournois.

Affichage des résultats et des classements les jours mêmes des tournois sur le site internet du

club : <https://rennespaulbert-echechs.kalisport.com>

Remise de prix les jours des tournois.

Article 5 :

Droits d'inscriptions : Gratuité pour tous les joueurs.

Les invitations aux tournois dénommés «Bolides » se font suivant les résultats obtenus lors des tournois précédents.

Pour le 1^{er} tournoi «Bolides» de la saison, sont retenus par ordre de classement, les 6 meilleurs joueurs de Rennes Paul Bert classés au Grand Prix des «Petits Bolides» 2023-2024 complétés avec les meilleurs joueurs au classement Elo Rapide au 1^{er} octobre 2024.

Pour les dates suivantes, les 6 derniers du tournoi «Bolides» précédent sont remplacés par les 3 premiers du tournoi «Petits Bolides» précédent, et complété par les meilleurs joueurs au classement Elo Rapide FIDE (ou par défaut FFE) à la date du tournoi, afin d'atteindre le nombre de 12 joueurs au minimum dans le tournoi «Bolides» à chaque date.

Les joueurs ayant obtenus un classement rapide FIDE sont automatiquement inscrits dans le tournoi «Bolides».

Article 6 :

Prix :

1 - Chaque jour de tournoi

Au 1^{er}: 1 coupe

Au 2^{ème}: 1 médaille d'argent

Au 3^{ème}: 1 médaille de bronze

Prix réservé au «Petits Bolides» non cumulables

Au meilleur pupille: 1 médaille

Au meilleur poussin: 1 médaille

Au meilleur petit-poussin: 1 médaille

Au meilleur débutant ⁽¹⁾: 1 médaille

⁽¹⁾ Débutant : Première participation à un tournoi homologué

D'autres récompenses peuvent être remises suivant la participation dans les tournois.

2 - Au classement final du Grand Prix

Les récompenses ne sont pas cumulables.

Au 1^{er}: 1 trophée

Au 2^{ème} : 1 coupe

Au 3^{ème} : 1 coupe

Au 1^{er} pupille (U12) : 1 médaille d'or
Au 2^{ème} pupille (U12) : 1 médaille d'argent
Au 3^{ème} pupille (U12) : 1 médaille de bronze
Au 1^{er} poussin (U10) : 1 médaille d'or
Au 2^{ème} poussin (U10) : 1 médaille d'argent
Au 3^{ème} poussin (U10) : 1 médaille de bronze
Au 1^{er} petit poussin (U8) : 1 médaille d'or
Au 2^{ème} petit poussin (U8) : 1 médaille d'argent
Au 3^{ème} petit poussin (U8) : 1 médaille de bronze

Article 7 :

Départage des ex-aequo : Cumulatif - Performance.

Article 8 :

Attribution des points au Grand Prix.

A chaque tournoi, des points sont attribués sur 3 critères:

Points de parties, les points gagnés à un tournoi arrondis par défaut. Les points de parties sont doublés pour les «Bolidés».

Points de performance, 10 points au 1^{er}, 8 points au 2^{ème}, 6 points au 3^{ème}, 4 points au 4^{ème}, 2 points au 5^{ème} pour les joueurs des «Bolidés», 5 points au 1^{er}, 4 points au 2^{ème}, 3 points au 3^{ème}, 2 points au 4^{ème}, 1 point au 5^{ème} pour les joueurs des «Petits Bolidés».

Points d'assiduité, pour participation aux différents tournois, 1 point pour 1 tournoi disputé, 3 points pour 2 tournois, 6 points pour 3 tournois, 10 points pour 4 tournois, 15 points pour 5 tournois, 21 points pour 6 tournois et 28 points pour 7 tournois.

Le classement final du Grand Prix des Petits Bolidés est fait en cumulant les points ainsi obtenus.

Article 9 :

Arbitre Principal : Christian BLEUZEN - Arbitre Elite 1

Autres Arbitres : arbitre désigné le cas échéant par l'arbitre principal.

Article 10 :

Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'Arbitre Principal,
Christian BLEUZEN

L'Organisateur
Jonathan DEMANGHON

Fait à Rennes, le 07 octobre 2024
(s) BLEUZEN

Version 0 : 07/10/2024